

SCINTIGRAPHIE

INFO PATIENT

La scintigraphie est une technique d'imagerie médicale qui permet d'analyser le fonctionnement et l'aspect des organes après avoir l'administration (le plus souvent dans une veine d'un bras) d'une faible quantité de produit légèrement radioactif (le radiopharmaceutique).

Un appareil, appelé gamma-caméra, mesure le rayonnement émis par les organes et en extrait des images en 3D ou en 2D. **Pour la majorité des examens, les images ne sont pas réalisées directement après l'administration.**

PRÉCAUTIONS

Etre certaine de ne pas être enceinte.

En cas d'allaitement, arrêter pendant quelques heures après l'examen.

Pouvoir rester tranquille pendant l'examen qui dure en moyenne environ 1h.

Eviter d'être accompagné.e d'enfants si l'examen n'est pas pour eux. **Pas plus d'1 accompagnant.e par patient.e.**

Après l'administration du produit, éviter les contacts proches (moins d'1 mètre) et prolongé (plus de 15 min.) avec les jeunes enfants ou les femmes enceintes pendant 4h

PRÉPARATION POUR L'EXAMEN

Certains examens nécessitent une préparation particulière (être à jeun arrêter certains médicaments, ...).

Pour d'autres, vous devez apporter de la nourriture de la maison (p.ex: du pain, des œufs, du pudding, ...).

Pour la majorité des examens, il est **nécessaire de venir plusieurs fois dans le service**: la **durée d'attente** entre l'administration du produit et les images varie entre **quelques minutes et plusieurs heures. Vous pouvez en**

général rentrer chez vous pendant ce temps si vous le souhaitez.

Toutes les informations nécessaires vous sont communiquées au moment de la prise du rendez-vous.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

► **Sur place** (entre 8 et 17h les jours ouvrables) à l'accueil du Service de Médecine Nucléaire (**parfois aussi appelé service des « Isotopes »**)

bâtiment E4, étage -1
Place Van Gehuchten 4
1020 Bruxelles

► **Par téléphone ou par fax** (entre 8 et 17h les jours ouvrables):
02/ 477 26 49 (fax: 02/477 24 32)

► **Par mail** (7/7, 24/24)

RDViso@chu-brugmann.be

► **Via le site web du CHU Brugmann** (7/7, 24/24)

www.chu-brugmann.be/fr/consult/request.asp

Votre poids et votre taille actuels vous seront demandés.

Il vous est demandé de **transmettre une copie ou photo de votre prescription médicale** lors **de la prise de rendez-vous**.

Cela nous permet de vérifier que votre prescription satisfait aux exigences légales et de prévoir l'examen le mieux adapté à répondre à la demande de votre médecin.

Lorsque l'examen implique plusieurs étapes, les heures de retour peuvent être légèrement différentes de celles qui vous sont communiquées lors de la prise de rendez-vous. Evitez de prévoir d'autres rendez-vous le même jour que la scintigraphie.

Votre rendez-vous vous sera rappelé par SMS quelques jours avant la date prévue.

INSCRIPTION LE JOUR DE L'EXAMEN

Apportez avec vous vos **documents d'identité officiels, la prescription d'examen** transmise par votre médecin **et signée** par lui/elle, et **si nécessaire la nourriture qu'il vous a été demandé d'amener**. Tout ceci est indispensable pour la réalisation de l'examen. N'oubliez pas votre **réquisitoire** le cas échéant.

Présentez-vous au **guichet d'accueil** du service **15 minutes avant votre rendez-vous**.

Une fois inscrit.e, installez-vous dans la **salle d'attente verte**. Un.e infirmière ou un.e technologue viendra vous chercher. Il/elle vérifiera votre identité en vous demandant vos nom, prénom et date de naissance.



Pour tous les examens chez des patient.e.s mineur.e.s d'âge et pour certains examens chez les adultes, vous voyez un médecin du service de médecine nucléaire avant l'administration du produit.

L'EXAMEN

L'examen est le plus souvent effectué par un.e infirmier.e ou un.e technologue, sous la responsabilité d'un médecin nucléariste.

Il a lieu dans une partie du service, appelée la **zone contrôlée**, où seul le/la patient.e et le personnel du service sont autorisé.e.s à entrer. **En cas de nécessité, 1 personne (pas une femme enceinte) peut accompagner le/la patient.e** pour l'aider, **après avoir reçu quelques explications** de la part d'un médecin du service.

► Administration du produit

Se fait dans la salle d'injection, ou dans une des salles d'examen (si des images sont réalisées immédiatement).

Le produit est le plus souvent administré dans une veine d'un bras, mais parfois aussi dans de la nourriture, ou avec un masque (gaz à respirer).

Le produit ne fait pas mal et n'a pas de toxicité connue. Les réactions allergiques sont très exceptionnelles, même si vous êtes allergique à l'iode ou à d'autres substances.

► Après l'administration

Vous pouvez reprendre vos activités sans problème en attendant la réalisation des images.

Si vous avez dû arrêter des médicaments, vous pouvez les reprendre.

Si vous étiez à jeun, vous pouvez manger.

Si vous allaitez, jetez votre lait pendant 12h.

Buvez entre 0.75 et 1l d'eau pendant les premières heures et urinez régulièrement (de préférence en position assise).

Si vous devez manipuler des urines ou des selles (changer un linge p.ex), mettez des gants et lavez-vous soigneusement les mains après.

► Le produit émet un peu de rayonnement radioactif. Est-ce dangereux pour vous ? Pour vos proches ?

Aucune scintigraphie n'irradie plus qu'un scanner. A ces niveaux d'irradiation, aucune conséquence néfaste sur la santé du/de la patient.e n'a été démontrée.

Le très faible rayonnement que vous émettez pendant quelques heures après l'administration ne présente aucun risque pour votre entourage, y compris les femmes enceintes et les très jeunes enfants.

Par mesure de précaution ultime, évitez cependant les contacts proches (moins d'1 mètre) et prolongé (plus de 15 min.) avec les enfants de moins de 2 ans et les femmes enceintes pendant 4 heures après l'administration.

► Réalisation des clichés

Présentez-vous dans le service **15 minutes avant l'heure qui vous a été communiquée pour l'examen.**

Il n'est plus nécessaire de vous annoncer au secrétariat, vous pouvez vous installer directement dans la salle d'attente jaune. **Sauf si c'est indispensable, la personne qui a reçu le produit entre seule et l'accompagnant.e attend dans la salle d'attente verte ou hors du service. En cas de nécessité, 1 personne (pas une femme enceinte) peut accompagner le/la patient.e dans la salle d'attente jaune.**

L'examen n'est pas douloureux et les appareils ne sont pas fermés. Si vous êtes claustrophobe, n'hésitez pas à en parler au personnel. Un.e technologue est en permanence à proximité.

Vous êtes le plus souvent allongé sur le dos sur une table mobile. Suivant l'organe à examiner, l'appareil se déplace lentement de la tête vers les pieds ou en tournant. Il passe très près de votre corps, sans jamais vous toucher. Pour préciser le diagnostic, il peut arriver qu'un scanner soit réalisé après la scintigraphie, sans changer d'appareil.

Pendant l'examen, il est important de ne pas bouger.

► Durée de l'examen

Elle est variable en fonction de l'examen, entre quelques minutes et quelques heures (dans ce cas, avec des pauses). La plupart des examens dure environ 1 heure.

Pour certains examens, il est nécessaire de faire des images le lendemain de l'administration, sans nouvelle injection.

APRÈS L'EXAMEN

Continuez à suivre les recommandations données après l'administration.

RÉSULTATS

Lorsque vous quittez le service après l'examen, un document peut vous être remis **sur demande** par les secrétaires. Il contient le code et l'adresse Web pour consulter les images (**sans le protocole**).

Le résultat de l'examen est transmis au **médecin prescripteur** par voie électronique sécurisée et/ou par courrier postal. Si vous le souhaitez, une copie peut être envoyée à d'autres médecins de votre choix. Il suffit de le demander à l'accueil.

Les résultats ne vous sont pas communiqués directement après l'examen. Ils ne sont jamais communiqués par téléphone ni par mail, pas plus qu'à vos proches. Le médecin qui a demandé l'examen vous en informera.

Si vous souhaitez venir chercher le rapport d'examen, merci d'en avertir le secrétariat. Quelques jours après l'examen, vous pourrez passer à l'accueil du secrétariat **en personne**,

munie d'un document d'identité. Les résultats ne sont jamais envoyés par mail ou par fax, ni communiqués à des tiers sans votre autorisation explicite.

MODE DE PAIEMENT

La facture est envoyée

► par la poste à votre domicile

Ou

► sur votre e-Box (si vous l'avez activée)

ANNULATION DE VOTRE RENDEZ-VOUS

Si vous souhaitez annuler ou reporter votre rendez-vous, cela est **possible jusqu'à 24 heures avant l'examen**.

► Par téléphone

02/477 26 49

0800/35 088

Ou

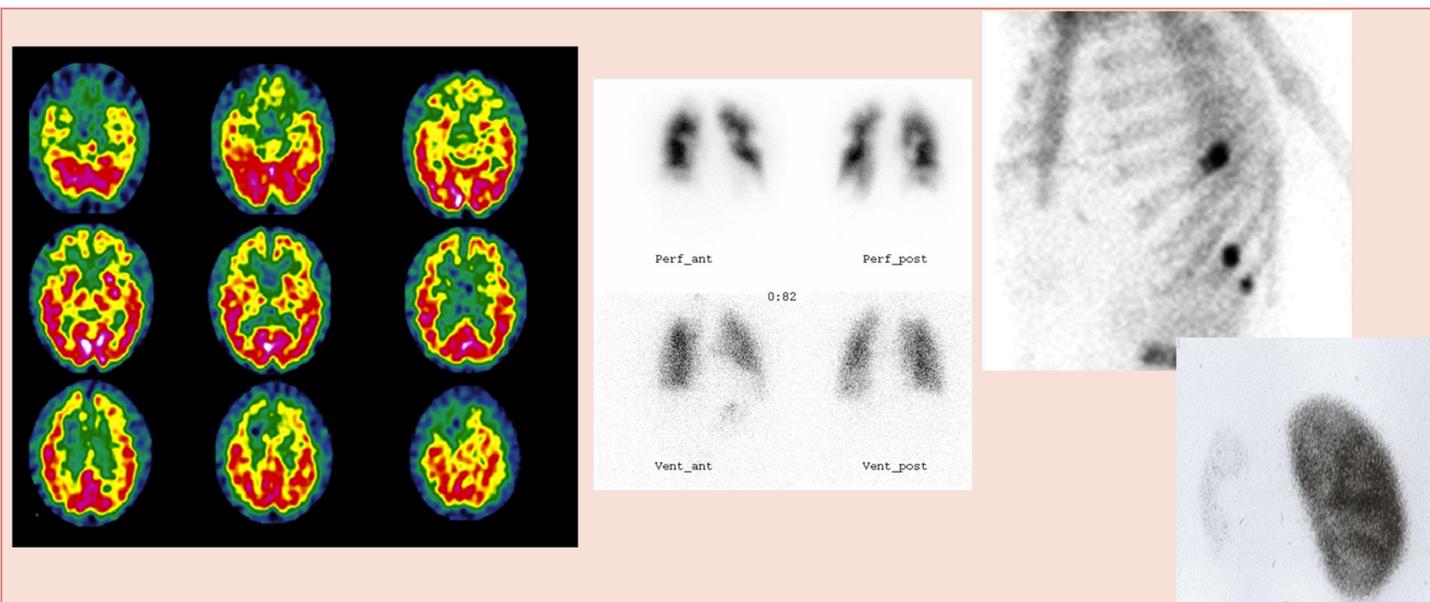
► Via le site web du CHU Brugmann :

<https://www.chu-brugmann.be/fr/consult/cancel.asp>

Passé ce délai, nous serons contraints de vous facturer une prestation de **200€** pour cause de non venue.

Pour certaines scintigraphies, le produit est commandé à votre nom et produit spécialement pour vous.

Ces produits coûtent très cher et ne peuvent pas être utilisés pour un.e autre patient.e.



Pour ces examens, le délai d'annulation exigé par les firmes productrices est de 2 à 3 jours ouvrables (en fonction du produit).

En cas de non respect du délai d'annulation, le produit vous sera entièrement facturé (cela peut coûter jusqu'à 1000€).

Vous recevez toutes les informations à ce sujet lors de la prise de rendez-vous.

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR L'EXAMEN ?

Vous en trouverez en scannant le code QR ci-dessous ou en vous adressant au personnel du service.



Le service de médecine nucléaire du CHU Brugmann vous remercie de votre confiance.

Si vous avez des suggestions ou des commentaires concernant ce document ou notre service, n'hésitez pas à nous les communiquer, ils nous aideront à améliorer la qualité de notre travail.